



N° de résolution
ou annotation



**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Berthier-sur-Mer**

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BERTHIER-SUR-MER
CIRCONSCRIPTION DE LA CÔTE-DU-SUD

22 DÉCEMBRE 2020

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE BERTHIER-SUR-MER, SIÉGEANT PAR VOIE DE TÉLÉCONFÉRENCE, LE MARDI 22 DÉCEMBRE 2020, À DIX-SEPT HEURES (17 h), SOUS LA PRÉSIDENTE DE RICHARD GALIBOIS, MAIRE.

Sont présents :

Monsieur Richard Galibois, maire

Mesdames et Messieurs les conseillers (ères) :

Jocelyn Lapointe

Marie Tanguay

Diane Blais

Chantal Godin

Claire Bossé

Mario Cantin

Secrétaire d'assemblée : Martin Turgeon

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE
2. ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU BUDGET 2021
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

1. OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

2. ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE tous les conseillers ont accusé réception de l'avis spécial de convocation;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général et secrétaire-trésorier a publié un avis public pour l'adoption du budget dans les délais prescrits;

2020-247

IL EST PROPOSÉ PAR Marie Tanguay, APPUYÉ PAR Claire Bossé ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DU BUDGET 2021

REVENUS	2021	2020
Taxes foncières et compensations	2 309 307 \$	2 296 734 \$
Tenant lieu de taxes	8 000 \$	7 500 \$
Autres recettes de source locale	49 221 \$	28 400 \$
Imposition de droits	87 500 \$	59 000 \$
Autres revenus	42 000 \$	24 001 \$
Transferts conditionnels	22 891 \$	103 284 \$
TOTAL DES REVENUS	2 518 919 \$	2 518 919 \$

DÉPENSES		
Administration	463 302 \$	434 548 \$
Sécurité publique	284 419 \$	271 687 \$
Transport	470 850 \$	576 844 \$
Hygiène du milieu	425 696 \$	406 720 \$
Santé et bien-être	5 000 \$	5 000 \$
Aménagement et urbanisme	159 653 \$	134 849 \$
Loisirs et culture	349 213 \$	318 081 \$
Frais de financement	68 529 \$	78 579 \$
Remboursement de capital	292 257 \$	292 611 \$
TOTAL DES DÉPENSES	2 518 919 \$	2 518 919 \$



N° de résolution
ou annotation

2020-248



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

CONSIDÉRANT la volonté de la municipalité de Berthier-sur-Mer de ne pas augmenter le budget municipal afin de donner un répit à sa population à la suite de la crise de la COVID-19;

CONSIDÉRANT QUE l'augmentation des charges de la Municipalité, notamment pour la collecte de matières résiduelles et le service de police de la Sûreté du Québec, pourra être entièrement payée par l'aide financière spéciale reçue par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Cette subvention vise à aider à atténuer les impacts de la pandémie sur les finances des municipalités;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Berthier-sur-Mer aura à pourvoir, au cours de l'année 2021, à des dépenses s'élevant à 2 518 919 \$;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité imposera, par le règlement numéro 330, les taxes et tarifs nécessaires pour équilibrer le présent budget.

IL EST PROPOSÉ par Chantal Godin, APPUYÉ par Jocelyn Lapointe ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'ADOPTER le budget 2021 présentant des dépenses de 2 518 919 \$, le tout tel que présenté et étudié par le Conseil municipal.

ADOPTÉE

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

5. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée. Il est 17 h 03.

Président :

Secrétaire d'assemblée :